Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française

Band: 2 (1902-1903)

Heft: 29

Artikel: Musiciens genevois du temps passé [suite]

Autor: Kling, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'il fût toujours tenu au-dessus de la main, de manière à toujours dominer les doigts et conserver une extrême indépendance. Cependant je reconnais que dans la pratique un tel principe est difficile à appliquer d'une façon rigoureuse. Par exemple, lorsque l'on joue sur la corde de sol, soit au talon, soit à la pointe, il faudrait pour que le principe soit appliqué complètement, élever le coude à une hauteur qui serait disgracieuse et paraîtrait très justement ridicule. On se contente, dans ce cas, de tenir le poignet à la même hauteur que les doigts posés sur la baguette et dès que l'on peut, on reprend la position normale. La seule recommandation importante qu'il y ait à faire, c'est lorsqu'on tire l'archet avec rapidité, comme dans le coup d'archet dit « grand détaché », d'éviter d'imprimer au poignet un mouvement d'abaissement qui lui fasse prendre une position différente lorsqu'on joue à la pointe ou au talon. En un mot, la position du poignet doit être constante et invariable, que l'on joue au talon ou à la pointe.

6. Le bras et l'avant-bras. — Une erreur assez commune consiste à faire tenir le coude et le bras collés au corps. Il s'ensuit naturellement une paralysie des mouvements de tout le bras et cela va jusqu'aux doigts. Le premier résultat est de diminuer l'ampleur et la quantité du son, en même temps que l'allure générale du violoniste devient gauche et forcée. D'ailleurs cela se conçoit facilement. Si l'on veut appliquer avec un peu de logique, le principe que je viens d'exposer au sujet du poignet, l'on trouvera de suite que l'avant-bras doit rester relativement au poignet dans une position identique, quelle que soit la corde sur laquelle on joue. Or, c'est le bras qui est le régulateur de ce mouvement d'élévation et d'abaissement suivant que l'on joue sur la quatrième corde ou sur la chanterelle. L'avant-bras garde son immobilité relativement à la main et au bras qui s'élèvent et s'abaissent.

Il faut bien se rendre compte qu'il y a autant de manières de tenir l'archet qu'il y a de violonistes et, pour user d'une comparaison très simple, j'ajoute qu'aucune des personnes qui savent écrire n'ont une écriture semblable. La constitution physique des bras, du poignet et

de la main sont ici d'une importance capitale. Disons à ce sujet que si des mains petites sont gênantes pour le développement rapide de la technique de la main gauche, en revanche, elles sont favorables en ce qui concerne la tenue de l'archet. En somme, nous voyons qu'ici, comme partout en art, il y a des principes généraux qui ne sauraient être appliqués avec la même rigueur sur tous les sujets.

Tels sont les principes essentiels de la tenue de l'ensemble de la main « de l'archet ».

On peut dire que si le travail de la main gauche paraît plus difficile au premier chef, l'avenir nous réserve plus d'une surprise désagréable pour la main droite. C'est une montagne que vous gravissez et où chaque pas semble vous éloigner de la cime au haut de laquelle vous vous figuriez être près d'arriver. A ceux qui veulent tenter l'ascension, on peut souhaiter bonne chance et bon courage, et j'ai l'espoir que ces quelques lignes faciliteront le départ de quelques-uns. La route est longue et pleine d'écueils, on n'atteint jamais la cime et tout l'effort doit consister à s'en rapprocher le plus possible.

(à suivre)

Henri MARTEAU



MUSICIENS GENEVOIS

du temps passé.

Notices biographiques et souvenirs personnels par H. Kling, professeur au Conservatoire de Genève.

(Suite.)

Kaupert.

Un événement musical d'une grande importance se produisit à Genève au mois de mai 1833. Kaupert, surnomme l'Amphion de la Suisse, et le réformateur du chant national, venait d'instituer dans le courant du mois d'avril 1833, des leçons de chant gratuites pour les masses dans le canton de Vaud, soit à Morges, à Rolle, etc. Son but : généraliser le goût de la musique vocale, — substituer des chants patriotiques ou autres d'une bonne nature aux chansons des ivrognes et des libertins.

Le pasteur François Naville se trouvant à

Aubonne, est témoin de l'enthousiasme public.
— Revenu à Genève, il intéresse plusieurs personnes au projet de faire venir Kaupert à Genève, spécialement M. John Duby, pasteur des Eaux-Vives et M. Jules Mulhauser, poète.

A Genève, un groupe d'amateurs de musique se forma et prit le titre de *Comité du chant national* sous la présidence de M. le pasteur Duby. Kaupert fut officiellement invité à venir à Genève pour donner des leçons de chant.



Kaupert.

Les cours de chant eurent lieu dans le temple de la Fusterie tous les jours, de onze heures à midi pour les enfants et les jeunes gens, de midi à une heure pour les dames et les demoiselles, de cinq à six heures pour les enfants des collèges et des institutions, et de sept heures et demie à huit heures et demie du soir pour les hommes de toutes les classes. Le cours entier était de dix à douze jours. Ce cours était gratuit. Pour y assister, il fallait cependant se munir d'une carte d'entrée. Les frais de copie de musique s'élevant à une assez forte somme (1), on fit appel à une souscription publique, et la Société de chant sacré, fondée et dirigée par Wehrstedt, donna un concert (2).

Le dimanche 28 avril, Kaupert arriva à Genève. Le lendemain lundi eut lieu sa première conférence avec le comité, et le mardi 30 avril,

Kaupert commença ses leçons, qu'une foule compacte suivit avec entrain. Le journal genevois Le Fédéral, donna à ce sujet, dans son numéro du vendredi 3 mai 1833, d'intéressants détails : « Nous voyons se réaliser les espéranrances que nous avions conçues pour l'établissement du chant national à Genève. Des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants accourent avec empressement aux leçons de M. Kaupert, dont le talent, le zèle et la bonté sont au-dessus de tout éloge, et obtiennent des résultats qui sont au delà de notre attente. Notre ville offre depuis mardi un spectacle vraiment surprenant; on y voit de toutes parts un enthousiasme musical dont on nous a crus jusqu'à présent fort peu susceptibles. La première leçon donnée aux hommes, dans la soirée de mardi dernier, a tout particulièrement présenté une scène du plus haut intérêt. Douze cents personnes au moins, jeunes gens, hommes d'âge mûr, vieillards même, remplissent le temple. Personne n'est arrivé avec des dispositions contraires au projet, mais tous cependant ne partagent pas au même degré le désir de prendre part à l'institution et la conviction de la possibilité du succès; on pouvait d'ailleurs craindre quelques-uns des désordres qui semblent inévitables dans une assemblée aussi nombreuse et se réunissant dans la soirée. Mais quelques mots de M. Kaupert sur le but patriotique qu'il se propose, et quelques minutes d'essai sur la méthode qu'il emploie, suffisent pour que cette masse soit subjuguée par le sentiment musical; les assistants eux-mêmes se prescrivent le plus religieux silence, et l'on cntend bientôt ces mille personnes que l'habile instituteur fait solfier, en leur montrant les notes qu'il a tracées sur une grande table noire, chanter d'une manière qui étonne par la justesse et la beauté des sons. - L'assemblée ne se sépare pas sans exprimer à M. Kaupert le sentiment de reconnaissance qui l'anime. — Avant-hier et hier, les diverses leçons ont continué avec succès; celle des dames présente déjà des résultats très remarquables.

(A suivre.)

HENRI KLING.

⁽¹⁾ Environ de 6 à 700 florins.

⁽²⁾ Ce concert eut lieu le II avril, dans le temple de la Madeleine. Le prix du billet d'entrée était de 3 florins 65.